

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Applicable au 17/12/2024

Honoraires de TRANSACTION H.T.(Ventes Entreprises & Commerces, locaux professionnels)
(Montants honoraires plafonnés)

PRIX DE VENTE	HONORIAIRES
De 1 € à 50 000 €	4 500 €
À partir de 50 001 €	10 %

Cas de la délégation : En cas de délégation de mandat consentie par un autre professionnel de l'immobilier, le barème applicable reste celui du professionnel titulaire du mandat initial.

Honoraires de LOCATION H.T.

(Location professionnelle, commerciale, libérale, artisanale et d'entreprise)

Trois loyers Hors Charges + TVA (20,00%)

soit 100% à la charge du locataire, soit 100% à la charge du bailleur ou partagés par moitié entre le bailleur et le locataire

REDACTION DU CONTRAT + Documents divers	Etabli par un cabinet de gestion partenaire, un notaire, un huissier ou un avocat. Tarifs communiqués par le rédacteur supportés soit 100% à la charge du locataire, soit 100% à la charge du bailleur ou partagés par moitié entre le bailleur et le locataire
--	---

Cas de cession de droit au bail : Plafond d'honoraires H.T. maximum de 50% du prix de cession.

CONDITIONS GÉNÉRALES

- L'agent commercial mandataire d'i@D France n'est pas habilité à rédiger un avant contrat, un compromis de vente, un bail de location ou un état des lieux. De tels documents engageant les parties peuvent être rédigés par un notaire, un huissier ou un avocat.
- Nos honoraires sont exprimés en euros HT et sont dus :
 - Pour une vente** : à la conclusion de l'acte authentique de vente chez le notaire
 - Pour une location** : le jour de la signature du bail.
- Nos honoraires sont directement payés à iad France par le vendeur, l'acquéreur ou le locataire tels que prévus au contrat de mandat ou sur l'avant contrat contre remise d'une facture d'honoraires dûment libellée au nom du débiteur des honoraires.